

PROCES VERBAL, des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de la Ville du Lac St Joseph, tenue en date du 19 juillet 2004, au Club nautique St Louis, 360, chemin Thomas Maher, Lac St Joseph à 20:00 heures.

ETAIENT PRESENTS, monsieur le Maire Raymond Blouin, M. O'Donnell Bédard , monsieur Michel Croteau, monsieur Guy Jacob, Monsieur Robert Simard et Monsieur Jacques Tessier formant quorum de ce Conseil sous la présidence de monsieur le Maire Raymond Blouin.

ABSENCE MOTIVEE, monsieur Jocelyn Boivin.

6877 – Ouverture de la séance

Le Maire monsieur Raymond Blouin déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

6878 - Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 19 juillet 2004, en y ajoutant, toutefois, les sujets suivants :

- Rapport de l'inspecteur en bâtiments (6884)
- Soumission de Raymond Robitaille Excavation inc. (6885)
- Soumission de Alain Soulard enr. (6886)
- Mandat à Me Léonce Roy, modifications de la Charte de la municipalité (6887)
- Entente incendie - versement 3^e trimestre (6888)
- Réclamation de M. Jacques Alain - bris d'hélice (6889)
- Club nautique - kiosque pour les juges (6890)

6879 – Acceptation du procès verbal des délibérations de la séance régulière du 21 juin 2004

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès verbal des délibérations de la séance régulière du Conseil municipal tenue en date du 21 juin 2004.

6880 - Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de juin 2004 ;
- Réconciliation bancaire au 30 juin 2004 ;
- Rapport budgétaire au 30 juin 2004.

6881 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2004-70 à 2004-75 inclusivement, tels que préparés par le secrétaire-trésorier.

6882 - Entente incendie - Demande de sentence arbitrale - mandat à Me Léonce Roy, avocat

ATTENDU QUE la Ville de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier a déposé une requête afin d'obtenir une sentence arbitrale de la Commission municipale du Québec en date du 23 juin 2004;

ATTENDU QUE la Ville du Lac-Joseph désire contester la requête de la Ville de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier devant la Commission municipale du Québec;

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil :

- Mandate Me Léonce Roy, avocat, pour préparer et présenter une requête ayant pour but de contester la requête de la Ville de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier devant la Commission municipale du Québec;

6882A - Demande de réunion tripartite

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu sur division Monsieur le Maire Raymond Blouin étant dissident, que ce Conseil:

- Demande à la Ville de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier de convoquer le Comité tripartite pour discuter de l'entente incendie entre les villes de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier, Fossambault sur le Lac et Lac St-Joseph.
- Aux fins de cette réunion, le Conseil de la Ville du Lac St-Joseph, mandate Messieurs Michel Croteau et Guy Jacob pour le représenter.

6883 - Correspondance de la MRC de la J.-Cartier

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Prend acte de la correspondance de la MRC de la Jacques-Cartier concernant les sujets suivants:
 - Schéma de couverture de risque;
 - Fondation Mira.

6884 - Rapport de l'inspecteur en bâtiments

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que:

- Prend acte du rapport de l'inspecteur en bâtiments concernant les permis de construction et réparation émis au cours du mois de juin 2004 sur le territoire de la municipalité.

6885 - Soumission de Raymond Robitaille Excavation inc.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

Accepte la soumission du 8 juillet 2004 de la firme Raymond Robitaille Excavation inc. au montant de \$28,834.00 plus les taxes applicables, pour la réalisation de travaux de voirie en front des numéros civiques 110, 156, 654, 872, 400, 920, 118, 200, 140, 422, 762, 1014, 160, 230, 500 et 920 Chemin Thomas Maher.

6886 - Soumission de Alain Soulard enr.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Accepte la soumission du 15 juillet 2004 de la compagnie Alain Soulard enr., au tarif de \$68.00 l'heure, pour le fauchage des accotements du Chemin Thomas Maher.

6887 - Mandat à Me Léonce Roy, modifications de la Charte de la municipalité

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Mandate Me Léonce Roy, avocat, pour préparer un projet d'amendement à la Charte municipale afin de permettre au Conseil municipal de tenir ses réunions sur le territoire de la M.R.C. de la Jacques-Cartier.

6888 - Entente incendie - versement 3^e trimestre

ATTENDU QUE le Conseil municipal acceptait par sa résolution #6706 le projet de budget de l'année 2004 pour le service de protection incendie desservant la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac et la Ville du Lac St Joseph;

ATTENDU QUE ces prévisions budgétaires s'élevaient à la somme totale de 230 738\$ à répartir entre les trois municipalités concernées;

ATTENDU QUE ce Conseil acceptait de payer sa quote part de ces dépenses soit une somme de 33 691\$ le tout en conformité avec les modalités de calcul de la proposition de la conciliatrice Mme Manon Carrier;

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau, et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil :

- Autorise le secrétaire-trésorier à verser à la Ville de Ste Catherine-de-la-Jacques-Cartier une somme de 8 422,75\$ en paiement de sa quote part des dépenses d'opérations du service d'incendie pour les mois de juillet à septembre inclusivement, en conformité avec les modalités de calcul apparaissant au rapport et à la proposition de la conciliatrice Mme Manon Carrier datés du 23 septembre 2003.
- Informe la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier que ce paiement est fait sans préjudice, sans admission et sous toutes réserves quant à sa quote part sur les coûts d'opération et sur les frais d'administration.

6889 - Réclamation de M. Jacques Alain - bris d'hélice

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Prend acte de la réclamation de Monsieur Jacques Alain, du 68 Chemin Thomas Maher, au montant de \$311.37;
- Refuse toute responsabilité dans l'incident survenu le 24 mai dernier lors de la mise à l'eau de son bateau;

6890 - Club nautique

Le Commodore Richard Cloutier présente aux membres du Conseil le projet de construction de nouvelles remises au Club Nautique St-Louis.

Par la suite Madame Sylvie Faber vient expliquer aux membres du Conseil le projet que désire réaliser la Corporation du Club Nautique lequel sera financé par la municipalité.

Par la suite, Monsieur Michel Simard sollicite l'appui des membres du Conseil afin que la vente du calendrier dans l'Opération Barrières soit remplacée par une subvention municipale de l'ordre de \$3000.00 pour l'année 2005.

Advenant le cas où le Conseil accepterait de verser ladite subvention, le calendrier sera distribué à tous les résidents en même temps que le bottin des résidents.

Le Conseil prend connaissance des plans pour la construction d'un kiosque pour les Juges lors de compétitions au Club Nautique.

En terminant, Madame Faber s'engage à fournir les plans détaillés nécessaires à une demande de soumission pour la prochaine séance régulière du Conseil, le 16 août prochain.

Monsieur le Maire mentionne que le Conseil prendra connaissance des demandes ci-haut décrites et fera connaître sa décision aux représentants du Club Nautique lors d'une prochaine séance du Conseil.

6891 - Mandat pour l'achat d'équipement et de fournitures de bureau

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Autorise une dépense maximale de \$5,000.00 pour l'achat de l'équipement et des fournitures de bureau nécessaires à l'aménagement du bureau de Madame Vivian Viviers qui entrera en fonction à titre de secrétaire-trésorière à compter du 1^{er} janvier prochain.
- Mandate le Conseiller Monsieur Robert Simard, pour superviser les achats qui seront effectués.

6892 - Période de questions

- Les contribuables présents à la réunion s'interrogent sur les travaux qui seront réalisés sur le Chemin Thomas Maher, l'installation des bouées sur le lac et principalement leur emplacement de même que la circulation des embarcations sur le lac. Sur ce dernier point, Monsieur le Conseiller Jacques Tessier communiquera avec la Sûreté du Québec afin d'assurer une présence accrue de ce corps policier sur le lac, surtout les fins de semaine.

6893 – Levée de la séance

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Raymond Blouin
Maire